

AGADIR: KAYOUH TÂTE LE POULS DES ARTISANS

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 28-02-2012 00:47:24

LE MINISTRE FAIT LE POINT SUR L'ALPHABÉTISATION FONCTIONNELLE UN PROGRAMME DE COMMERCE ÉQUITABLE À L'ÉTUDE

«Les cours d'alphabétisation ont changé ma vie. Auparavant, je ne savais pas écrire, aujourd'hui, je suis en mesure de remplir un chèque, et cela me motive pour développer mon activité». Ces quelques mots d'un artisan quingénaire de la commune d'Aourir traduisent les petites transformations d'un programme d'alphabétisation sur toute une activité.

Le sujet était au coeur du débat vendredi dernier à Agadir lors d'une rencontre entre Abdessamad Kayouh, le nouveau ministre de l'Artisanat et la profession. Un meeting sur l'alphabétisation fonctionnelle et le renforcement des capacités professionnelles des artisans, organisé par le département de l'Artisanat en partenariat avec l'Agence du partenariat pour le progrès (APP). Et ce, dans le cadre du programme MCA-Maroc financé par le Millennium Challenge Corporation (MCC).

De l'avis des institutionnels ce programme avance bien. Le volet alphabétisation fonctionnelle est même bouclé. Ce dernier a ciblé 30.000 artisans à l'échelle nationale. Aussi la rencontre de vendredi dernier avait pour objectif de sensibiliser les artisans à adhérer à la démarche mais aussi d'évaluer ce qui a été réalisé. Pour le ministre, c'était l'occasion aussi de les écouter.

Il prône en effet la concertation pour avancer sur les chantiers et satisfaire les besoins des artisans. La priorité aujourd'hui est de mettre en place le commerce équitable dans le secteur pour que le mono-artisan bénéficie véritablement du fruit de son travail. Ce dossier est aujourd'hui en phase d'étude, précise-t-il. Il est question aussi de trouver des solutions au problème de l'approvisionnement en métal argent des bijoutiers notamment de Tiznit.

Cette activité étant un des principaux secteurs de cette ville. Par conséquent, il est indispensable aujourd'hui pour les ministères des Mines et des Finances de trouver une issue à ce frein au développement de la filière car ce problème d'approvisionnement encourage l'importation informelle.

Chantiers

Pour le ministre Abdessamad Kayouh, il y a du pain sur la planche. Le contrat-programme qui court jusqu'en 2015, devrait être renforcé d'une manière globale par la mise à niveau de l'élément humain, la couverture sociale, l'accès au financement et aux intrants et la réglementation des métiers de l'artisanat... A l'ordre du jour également, l'aménagement des zones d'activité dédiées à l'artisanat. La tutelle est appelée aussi à défendre la spécificité des produits de l'artisanat, notamment en luttant contre la contrefaçon. Ce qui nécessitera la mise en place de normes, de labels de qualité et un système de certification. Au niveau régional, il est question d'apporter quelques amendements à la stratégie du secteur. Une décision prise lors de la rencontre entre les professionnels et la tutelle.

L'Économiste